

Conseil municipal du 6 juillet 2023

Ordre du jour

- 1 - Approbation de l'avenant n°1 à la convention constitutive du groupement de commandes relatif à l'aménagement d'un itinéraire cyclable entre Commelle-Vernay et Roanne
- 2 - Fonds de concours de Roannais Agglomération pour un aménagement cyclable du schéma directeur vélo
- 3 - Complément d'octroi des subventions 2023 – Office du Commerce et de l'Artisanat
- 4 - Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'association Guidon d'Or Costellois
- 5 - Mise à disposition gracieuse de la Maison des Sociétés
- 6 - Approbation d'une convention de mise à disposition d'un local situé au sein du restaurant scolaire à l'association " Sou des écoles Les Plaines – Charles Gallet
- 7 - Désignation du vice-président du conseil de quartier des Balmes Pincourt
- 8 - Désignation des représentants des communes de Roannais Agglomération au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées - Modification
- 9 - Restaurant scolaire – Modification du barème de quotient familial et fixation des tarifs
- 10 - Convention de mise à disposition de services de Roannais Agglomération pour les interventions artistiques en milieu scolaire
- 11 - Désignation du référent déontologue des élus- Signature d'une convention d'assistance et de conseil avec le Centre de Gestion de la Loire
- 12 - Présentation du rapport social unique
- 13 - Modification de plusieurs postes budgétaires